

Gratifications de \$750,000,000 aux militaires pour services de guerre

Texte de la résolution King — Les progressistes-conservateurs approuvent de tout coeur — Les soldats bénéficieront en outre de crédits de rétablissement — Les volontaires et les conscrits

Par Léopold RICHER

Ottawa, 11-VIII-44 — Le parti libéral, dirigé par M. Mackenzie King, continue de présenter ses projets d'après-guerre. Il se hâte. Il se précipite. Il ne reste plus qu'une couplé de jours de session, selon toute vraisemblance. Alors il accumule les projets de lois qui impliquent des dépenses de centaines et de centaines de millions de dollars. Il oblige la Chambre à étudier ces projets en toute hâte, à la dernière minute. Les élections ne sont pas loin (à moins que les récents événements n'inspirent au gouvernement une sainte prudence). En tout cas, tout cela est ce qu'on peut appeler de la sémence électorale. Pourvu qu'elle ne tombe pas, comme les allocations familiales, dans un terrain rempli de ronces et d'épines! Cette fois, il s'agit non pas d'un *baby bonus*, mais de

bénéfices aux combattants, aux soldats qui font ou ont fait du service actif; et ces allocations ou bénéfices impliquent la somme négligeable de \$750,000,000!

Les Tories

Chose étrange, les progressistes-conservateurs, les bons Tories, approuvent de tout coeur, d'emblée, à pieds joints. Ils avaient pourtant dit des allocations familiales qu'elles étaient une tentative éhontée de corruption électorale, une espèce de pot-de-vin national, destiné à prendre des votes dans la province de Québec. Politique d'apaisement, disaient les progressistes-conservateurs, thème repris avant-hier soir à la radio par le premier ministre progressiste-conservateur de la province d'Ontario, M. George Drew.

Les allocations familiales, accordées de façon à ne protéger pleinement que la famille restreinte, la famille anglo-saxonne ou ontarienne, n'impliquaient qu'une dépense de \$200,000,000! Où allons-nous prendre l'argent? demandaient les progressistes-conservateurs. Voici maintenant un projet de loi qui fera une trouée de \$750,000,000 dans les finances publiques et les progressistes-conservateurs, ne se contiennent pas de joie et d'enthousiasme! Logique! Sincérité! Dévouement à l'union canadienne!

Texte de la résolution

Le texte de la résolution du premier ministre est long et il contient les principaux détails du projet de loi:

Résolu: Que, afin de reconnaître le service des membres des forces de Sa Majesté qui ont fait du service actif au cours de la présente guerre et de les aider dans leur réadaptation en tenant compte de la durée, du lieu et des conditions de service, il y a lieu de présenter un projet de loi dans le but de stipuler:

1. Qu'à chaque membre des forces navales, militaires ou aériennes du Canada qui, au cours de la guerre commencée le troisième jour de septembre mil neuf cent trente-neuf, s'est enrôlé pour service général dans lesdites forces ou, qui, conformément à la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales, a pu être tenu à un moment

(suite à la dernière page)